



## BULLETIN D'INFORMATIONS N° 3 JUIN 2017

### **I° INFORMATIONS SUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 JUIN 2017 :**

#### **1-1 Restructuration et extension de la salle polyvalente**

##### **1-1-1 Avenant : Lot désamiantage**

Au vue des travaux supplémentaires de désamiantage nécessités par la découverte de panneaux amiantés sous les rampants du coté est de la salle polyvalente, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'avenant du lot désamiantage pour un montant de 3.190€ HT. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant du lot désamiantage.

##### **1-1-2 Avenant : Marché de maîtrise d'œuvre**

Les honoraires du maître d'œuvre sont établis à partir du coût total du projet. Le montant prévisionnel était de 862.462€ HT. Suite aux différentes demandes du maître d'ouvrage, l'avant-projet définitif est évalué à 1.015.543€ HT. Il est donc nécessaire de faire un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire propose d'approuver l'avenant de la mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de 20.666 € HT. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ledit avenant.

#### **1-2 Réseau de Fibre optique: convention Rosace**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur l'avancée du projet de déploiement du réseau de fibre optique sur notre ban communal. Ce déploiement nécessite l'implantation d'un sous-répartiteur optique par la société Rosace, chargée du développement de la fibre optique par la région Alsace. L'emplacement prévu se situe sur le domaine privé communal, au niveau du passage piétonnier qui relie la rue des Créneaux à la route des Romains. Il est donc nécessaire de passer une convention d'occupation du domaine privé communal au profit de la société Rosace pour cette implantation. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'implantation du sous répartiteur optique sur le domaine privé communal et approuve ladite convention.

#### **1-3 Jury d'assise 2017 :**

Mr NOACCO Damien a été tiré au sort sur la liste électorale pour faire partie de la liste préparatoire des jurys d'assises pour l'année 2018.

## **2° COMMUNICATIONS :**

### **2-1 Fête de la musique**

La fête de la musique organisée conjointement par la commune et la batterie-fanfare aura lieu le **vendredi 23 juin sur la place du corps de garde à partir de 19h30** avec buvette et petite restauration assurée (knacks, grillades).

Les participants seront :

- La Chorale des écoliers du R.P.I
- Les PhoXaSonnes: groupe de 4 saxophonistes
- La Batterie-Fanfare de Kuttolsheim
- L'ensemble de l'école de musique René LORENTZ
- La Musique Folklorique des Vehrele de Hochfelden.
- La route des Romains et de la Souffel seront interdites à la circulation à partir de 18h jusqu'à la fin de la manifestation vendredi 23 juin avec une déviation prévue rue des Remparts.



**La Commission  
Information.**  
Information.

Retrouvez toutes les infos sur :

<http://www.kuttolsheim.fr>

<https://www.facebook.com/Commune-de-Kuttolsheim>